

NOTE SYNTHETIQUE RELATIVE A L'INTERVENTION
DE L'**AGENCE URBAINE D'AL HOCEIMA**



**« Développement humain et gouvernance locale : cas de l'opération
d'accompagnement technique à la reconstruction en milieu rural de la
Province d'Al Hoceima »**

La province d'Al Hoceima, est située au centre Nord du Maroc, sur le littoral Méditerranéen, avec une superficie de 3550 km² abritant 443 957 habitants en 2004, soit une densité moyenne de 125hab/km² répartis sur une zone à caractère montagneux, marquée par une topographie très accidentée avec des pentes variant de 10% à 40%. Cette province présente un caractère rural : 70% de la population se localise en milieu rural.

Elle est limitée à l'Ouest par les provinces de Chefchaouen et Taounat, à l'Est par la province de Nador, au Sud par la province de Taza et au Nord par la méditerranée.

La province est située dans une zone sensible aux mouvements sismiques. C'est ainsi qu'elle a subi aux secousses majeurs : celui de 1994 et surtout celui du 24 février 2004, d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter, qui a ébranlé fortement la Province.

L'épicentre de la secousse est situé dans la commune d'Ait Youssef Ouali, à une profondeur de 7 km (suivant le rapport présenté par le CNRTS en Septembre 2004).

La zone sinistrée est composée essentiellement des douars dispersés et de centres urbains aux alentours de la ville d'Al Hoceima.

Ce séisme a frappé particulièrement des zones rurales difficiles d'accès dans les montagnes de la province d'Al Hoceima.

Ainsi, 14 communes rurales et 03 communes urbaines ont été touchées, et plus de 12 000 logements ont été endommagés dans le milieu rural, et 967 en milieu urbain.

Suite à ce séisme, et en application des instructions Royales du Discours historique, prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed IV que Dieu l'Assiste le 25 mars 2004 à Al Hoceima, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a mobilisé des équipes d'ingénieurs, d'architectes et de techniciens spécialisés relevant des différents établissements sous tutelle et des Agences urbaines pour l'accompagnement et l'assistance technique à la reconstruction des habitations endommagées dans le milieu rural. Ces équipes ont travaillé sur coordination de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima. La société civile a également contribué à cette opération par :

- L'établissement d'un plan d'architecture évolutif, distribué gratuitement aux populations concernées ;
- La sensibilisation de la population à la reconstruction selon des normes contrôlées ;
- L'ouverture des pistes permettant l'accès aux zones enclavées ;
- L'acheminement des matériaux de construction (sable, gravette, eau,...) ;
- La construction des logements par le biais d'entreprises ;
- L'achèvement des logements pour quelques ménages démunis.

La présentation proposée par l'Agence urbaine a pour but de mettre en exergue l'effort fourni par les techniciens mobilisés par le MHU et la société civile dans le cadre d'un mouvement de solidarité, avec l'adhésion des populations pour reconstruire leurs demeures en améliorant les procédés et leur stabilité.